C 2011/31

F

Avril 2011

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin - 2 juillet 2011

Plan d'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles

Résumé d'orientation

- À sa trente-sixième session, qui s'est tenue à Rome du 18 au 23 novembre 2009, la Conférence de la FAO a apporté son soutien à la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales et noté qu'un plan d'exécution serait élaboré après l'adoption de la Stratégie par la Commission de statistique de l'ONU en février 2010.
- Ce document présente les mesures prises par la FAO en collaboration avec d'autres institutions internationales, régionales et nationales en vue d'élaborer le Plan d'exécution de la Stratégie mondiale et de mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Après l'adoption de la Stratégie mondiale par la Commission de statistique de l'ONU, il a été décidé de mettre au point le plan via un processus ouvert, avec la participation de l'ensemble des parties prenantes aux niveaux national, régional et international. Il s'agissait notamment, sur le plan méthodologique, d'intégrer les différences qui existent entre les régions s'agissant du développement des activités de statistique, et de s'assurer que les institutions régionales s'approprient pleinement l'initiative. Le Plan d'exécution prévoit que soit élaboré un cadre normalisé d'évaluation nationale, lequel guidera les interventions ciblées menées dans les pays. Un programme complet d'assistance technique, un programme de formation détaillé et un programme de recherche ciblé ont par ailleurs été mis au point. Il est en outre proposé de mettre en place un cadre de gouvernance instituant des structures de coordination mondiale, régionale et nationale. Le Plan détaille une stratégie exhaustive visant à mobiliser les ressources et le soutien technique des pays développés, de la communauté des donateurs et des organisations internationales fournissant une assistance technique. Les plans d'exécution sont conformes aux stratégies de la FAO en matière de renforcement des capacités et de mobilisation des ressources et au processus des domaines d'action prioritaires.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/MA982/f

- La FAO encourage les institutions régionales à prendre la tête de l'élaboration des plans régionaux. Le Plan mondial et le Plan régional pour l'Afrique sont en voie d'être achevés cependant qu'a débuté la préparation du Plan pour l'Asie, le Pacifique et l'Amérique latine. Plus de 300 experts de haut niveau issus de plus de 70 pays ont discuté des grandes lignes du Plan mondial et du Plan pour l'Afrique au cours de la cinquième conférence internationale sur les statistiques agricoles qui s'est tenue à Kampala (Ouganda) en octobre 2010.
- Le Plan d'exécution porte sur 15 années. Il est composé de plusieurs phases, dont une première d'une durée de cinq ans, et s'inscrit dans une perspective régionale. La mise en œuvre des plans améliorera sensiblement la disponibilité et la qualité des statistiques agricoles, en particulier dans les pays en développement, et renforcera la capacité à produire durablement la série minimale de données essentielles définie dans la Stratégie mondiale.
- La FAO et ses partenaires s'efforcent d'achever ces plans. Ils travaillent également à mobiliser les ressources permettant d'en financer la mise en œuvre. Une réunion de donateurs est prévue à cet effet à Rome en juillet 2011; pour la préparer, de hauts responsables de la FAO, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont mené en février et mars 2011 une visite préliminaire chez certains partenaires-ressources. Un Fonds fiduciaire mondial et un Fonds fiduciaire régional pour l'Afrique devraient par ailleurs être créés à l'appui des plans d'exécution.

Mesure suggérée à la Conférence

- La Conférence de la FAO est invitée à prendre note des progrès réalisés et à demander aux pays et aux partenaires-ressources d'apporter leur soutien à la mise en œuvre de la stratégie mondiale, notamment en réunissant les ressources nécessaires.

Table des matières

	Pages
Introduction	4
Mesures prises depuis la dernière Conférence de la FAO	4
Objectif et résultats attendus du Plan d'exécution	5
Principaux volets de la Stratégie mondiale	6
Stratégie pour la mise en œuvre des plans	8
Stratégie de mobilisation des ressources	9
Progrès réalisés et mesures à prendre	10

Introduction

1. Le présent document a pour objet de décrire les progrès réalisés dans l'élaboration du Plan d'exécution de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (ci-après, la « Stratégie mondiale »). Il présente également brièvement les mesures prises pour intégrer la contribution des parties prenantes, aider les régions à s'approprier l'initiative, et mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale.

2. La décision de développer la Stratégie mondiale a été prise pour contrer la tendance à une baisse quantitative et qualitative des statistiques agricoles, et à un moment où on a besoin de plus de données pour guider l'élaboration des politiques qui doivent être déployées pour transformer l'agriculture au XXIe siècle, lutter contre le changement climatique et l'insécurité alimentaire et assurer un développement agricole durable.

3. L'objectif de la Stratégie mondiale est de fournir un cadre pour la production, par les systèmes de statistiques nationaux et internationaux, des informations de base nécessaires à la prise des décisions indispensables au XXIe siècle. La Stratégie repose sur trois piliers:

- l'élaboration d'une série minimale de données essentielles que les pays diffuseront à intervalles réguliers pour répondre aux besoins actuels et nouveaux, en particulier en matière de sécurité alimentaire, de développement de l'agriculture durable et de changement climatique;
- l'intégration de l'agriculture dans les systèmes nationaux de statistique de façon à répondre aux attentes des responsables politiques et des autres utilisateurs des données, qui souhaitent que des liens soient établis entre les informations statistiques des domaines économique, social et environnemental;
- le renforcement de la viabilité du système des statistiques agricoles grâce à l'amélioration de la gouvernance et des capacités statistiques.

4. La Stratégie mondiale définit un cadre conceptuel complet pour la production et l'utilisation des statistiques agricoles et rurales. Elle indique également les besoins en information de différents utilisateurs. Le cadre conceptuel, l'évaluation des systèmes nationaux de statistique agricole et l'ensemble de grands indicateurs qui a été retenu mettent en exergue la nécessaire intégration de l'agriculture aux systèmes statistiques nationaux.

5. La Stratégie mondiale indique les principaux instruments de cette intégration. Un cadre directeur d'échantillonnage pour l'agriculture sera systématiquement utilisé dans les enquêtes par sondage ou les recensements. Un cadre d'enquêtes intégré sera également établi pour collecter des données comparables dans le temps et entre les pays. Il prendra la forme d'une enquête annuelle sur un ensemble de points clés et de collectes périodiques couvrant par roulement les questions économiques et environnementales. L'intégration des domaines statistiques sera assurée par un système intégré de gestion des données recouvrant l'ensemble des statistiques agricoles officielles.

Mesures prises depuis la dernière Conférence de la FAO

6. La Stratégie mondiale a été présentée à la quarante et unième session de la Commission de statistique de l'ONU, où elle a été adoptée à l'unanimité. La Commission a prié la FAO et le groupe des Amis du Président d'accélérer l'élaboration du Plan d'exécution visant à renforcer le système national de statistiques agricoles, en prenant les mesures nécessaires pour mettre au point le cadre directeur d'échantillonnage, le cadre d'enquêtes intégré et le système de gestion des données. La Commission a recommandé de mettre en place un programme complet d'assistance technique ainsi qu'un programme de formation. Elle a également indiqué que le plan d'exécution devrait selon elle comprendre un programme de recherche ciblé visant à élaborer la méthodologie statistique requise par la Stratégie mondiale, et recommandé que soient établies des orientations méthodologiques tenant compte de la situation particulière des pays en développement, du point de vue notamment du rôle joué par les petites exploitations, les cultures mixtes et l'élevage

nomade, et des conditions difficiles auxquelles l'activité agricole doit s'adapter. La Commission a reconnu que la mise en œuvre de la Stratégie mondiale nécessiterait de mobiliser les ressources et le soutien technique des pays, de la communauté des donateurs et des organisations internationales fournissant une assistance technique. Il a été demandé au groupe des Amis du Président de faire rapport à la quarante-deuxième session de la Commission sur les progrès réalisés dans l'élaboration du Plan d'exécution.

7. La mise au point du Plan d'exécution a beaucoup progressé depuis la décision prise en février 2010 par la Commission de statistique de l'ONU. Plusieurs réunions spéciales ont ainsi été organisées sous les auspices du groupe des Amis du Président, avec un double objectif: susciter et recevoir de nouvelles contributions au Plan d'exécution et obtenir l'adhésion des principales parties prenantes. Les projets de Plan d'exécution mondiale et de Plan d'exécution pour l'Afrique sont le résultat de vastes consultations avec les bureaux nationaux de statistique et les organisations internationales ainsi qu'avec les ministères de l'agriculture et d'autres administrations qui sont représentées dans les organes directeurs de la FAO.

8. Une consultation mondiale sur ces deux projets de document s'est tenue à la cinquième Conférence internationale sur les statistiques agricoles organisée à Kampala du 13 au 15 octobre 2010, événement auquel ont participé quelque 300 experts de haut niveau issus de 77 pays. Les séances techniques ont porté sur le contenu des quatre volets techniques des plans d'exécution (cadre d'évaluation de pays, programme d'assistance technique, programme de recherche méthodologique et programme de formation) ainsi que sur les mécanismes de gouvernance à prévoir aux niveaux national, régional et mondial. Les plans ont été examinés en détail à la lumière de l'expérience des pays, des organismes régionaux et internationaux, et des contributions et recommandations intéressantes ont été formulées pour les réviser.

9. Une table ronde de donateurs a eu lieu le 13 octobre 2010, toujours dans le cadre de la cinquième Conférence internationale. Les donateurs présents ont indiqué soutenir vigoureusement le Plan et se dont déclarés disposer à en financer l'exécution aux niveaux mondial et régional. Par la suite, des hauts responsables de la FAO, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement se sont rendus ensemble chez différents partenaires-ressources en février et mars 2011, en vue d'une réunion spéciale prévue en juillet 2011 à la FAO.

10. Plusieurs activités ont été entreprises pour obtenir l'adhésion des partenaires régionaux. Le projet de Plan d'exécution a été présenté à la réunion de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 15 au 17 décembre 2010. Un rapport d'étape sur l'élaboration du Plan d'exécution a également été soumis à l'attention de la quarante-deuxième session de la Commission de statistique de l'ONU, en février 2011, durant laquelle le Plan a été débattu au cours d'un événement parallèle. Le projet de Plan d'exécution a par ailleurs été présenté à la réunion du Comité exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) organisée à La Havane (Cuba) du 6 au 8 avril 2011 ainsi qu'à la deuxième réunion du Comité océanien de pilotage de la statistique qui a eu lieu à Suva (Fidji) du 30 mars au 1er avril 2011.

Objectif et résultats attendus du Plan d'exécution

11. L'objectif du Plan est de mettre en œuvre la Stratégie mondiale dans tous les pays en développement de sorte que ces derniers soient à même de produire durablement la série minimale de données essentielles qui, satisfaisant à des critères internationaux de qualité et comparables d'un pays à l'autre, sont nécessaires pour planifier et exécuter des politiques efficaces de sécurité alimentaire, à l'appui d'une agriculture durable, et faire face aux problèmes liés au changement climatique.

12. Le Plan d'exécution définit les paramètres des examens par pays qui serviront de base à l'exécution de la Stratégie au niveau national. Il donne les normes statistiques qui guideront l'élaboration de la méthode requise et permettront de recenser les besoins de formation et

d'assistance technique. Une structure de gouvernance mondiale, régionale et nationale sera en outre établie afin d'éviter les chevauchements et d'assurer la comparabilité internationale des statistiques agricoles produites.

13. L'exécution de la Stratégie mondiale par les pays devrait permettre d'améliorer fortement les statistiques agricoles au cours des dix prochaines années, en particulier dans les pays en développement. Dans la région de l'Afrique, par exemple, les cibles suivantes ont été définies. À l'issue de la première phase de cinq ans (2010 étant l'année de référence):

- 60 pour cent des pays devront produire et diffuser une série minimale de données essentielles;
- 80 pour cent d'entre eux devront disposer de structures de coordination efficaces pour les statistiques agricoles (contre 28 pour cent actuellement);
- au moins 35 pays devront posséder un plan stratégique sectoriel pour les statistiques agricoles (SSPS), élaboré dans le cadre de la stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS), qui a pour objet d'intégrer l'agriculture au système statistique national.

Principaux volets de la Stratégie mondiale

14. Conformément aux recommandations de la Commission de statistique et à la stratégie de la FAO en matière de renforcement des capacités, un programme d'assistance technique, un programme de formation détaillé et un programme de recherche ciblé sont en cours d'élaboration. Ils constituent autant de piliers d'un programme global visant à consolider les moyens statistiques. Le renforcement des systèmes nationaux et régionaux se fondera en outre sur une évaluation globale des moyens techniques et opérationnels, laquelle devra prévoir aux niveaux national, régional et international des interventions pour déterminer les champs d'action prioritaires et ressources requises et fixer un calendrier.

- **Évaluation par pays.** Un cadre et des directives connexes seront élaborés à l'intention des pays qui entendent évaluer leurs capacités statistiques, les données qu'ils produisent et leur capacité à commencer à exécuter les différents volets de la Stratégie mondiale. Cette évaluation devrait permettre de déterminer quels sont, à l'échelle nationale, les moyens à disposition pour produire durablement la série minimale de données essentielles et de cerner les principaux domaines où des améliorations sont nécessaires et auxquels l'exécution de la Stratégie mondiale sera donc profitable. Ces évaluations serviront à choisir les méthodes utilisées pour élaborer le cadre directeur d'échantillonnage, le cadre d'enquêtes intégré et le système de gestion des données. Les besoins d'assistance technique et de formation seront pour leur part estimés à partir de l'évaluation des capacités techniques et des stratégies nationales révisées de développement des statistiques. Les plans d'action nationaux, fondés sur les stratégies nationales révisées, préciseront les attributions des différentes parties prenantes.
- **Formation**. Le volet de formation de la Stratégie mondiale entend: a) renforcer la capacité des organismes nationaux concernés à recueillir, compiler, analyser et diffuser les statistiques agricoles en améliorant les connaissances, les qualifications et les compétences des membres de leur personnel et b) renforcer et pérenniser la capacité des centres de formation régionaux et sous-régionaux à élaborer et dispenser des formations de qualité en matière de statistique. L'évaluation de pays devra comporter un examen des besoins de formation nationaux, l'objectif étant de permettre à chaque pays de commencer à mettre en œuvre la Stratégie mondiale et de pérenniser le système. Une difficulté qui se pose est que la formation des statisticiens agricoles devra être intégrée aux autres secteurs ou éléments du système statistique national. Il faut commencer par une analyse détaillée des besoins de formation, qui servira de référence à l'évaluation. Des formations devront notamment être proposées aux utilisateurs de données afin de leur montrer l'usage qui peut être fait de l'information. Par ailleurs, il est entendu qu'une assistance technique devrait être apportée pour évaluer les besoins comme pour dispenser les programmes.

- **Assistance technique.** L'assistance technique, nécessaire dans de nombreux domaines, sera fonction des capacités de chaque pays. Il faudra d'abord recenser les besoins d'assistance technique tels qu'ils découlent de l'évaluation faite dans chaque pays. L'assistance technique consistera également à donner des orientations sur l'élaboration des plans stratégiques sectoriels nationaux pour les statistiques agricoles et sur leur intégration dans les stratégies nationales pour le développement des statistiques, afin de produire la série minimale de données essentielles. Il s'agira d'apporter un soutien à la mise en place ou au renforcement du mécanisme de gouvernance et de favoriser le dialogue entre le gouvernement et les partenaires du développement en vue d'une intégration des statistiques agricoles dans les politiques. L'aide portera aussi sur la méthodologie à utiliser et des orientations seront données sur l'exécution globale. L'assistance technique sera coordonnée aux niveaux régional et mondial afin de s'assurer de la cohérence des méthodes utilisées et que les données produites soient comparables à l'échelle internationale. Il faudra disposer à cette fin d'un mécanisme de gouvernance mondial et régional d'exécution de la Stratégie mondiale, l'appropriation du processus d'exécution par le pays lui-même demeurant cependant un des principes essentiels de l'assistance technique. Par ailleurs, il faudra définir des normes statistiques et des directives opérationnelles pour l'élaboration des outils de formation et les activités de soutien technique, y compris la méthodologie pour les statistiques d'échantillonnage et le cadre des enquêtes par échantillon (concepts et définitions notamment).
- **Recherche**. L'objet du volet sur la recherche est d'élaborer et de diffuser des méthodologies, des outils et des normes perfectionnées et d'un bon rapport coût-efficacité pour les piliers de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Des orientations méthodologiques, des manuels et des exemples de bonnes pratiques dans les domaines de recherches prioritaires seront ainsi mis à disposition des statisticiens agricoles pour les aider à produire de manière efficiente des statistiques agricoles fiables. Les domaines prioritaires ont déjà été établis, notamment ceux dans lesquels des résultats immédiats peuvent être obtenus. Les résultats obtenus au titre de ce volet seront utilisés dans le volet relatif à la formation et dans celui sur l'assistance technique. Sur le plan mondial, tous les thèmes de recherche intéressant plusieurs régions seront abordés, notamment la mise en œuvre d'un cadre d'enquêtes intégré; les liens entre bases de sondage aléatoire et échantillons sur liste; le recours à la télédétection; l'adoption des nouvelles technologies; la foresterie et la déforestation; les prévisions de récolte et l'alerte rapide; les pêches intérieures; l'aquaculture; les interactions entre climat, environnement, réchauffement climatique et agriculture; la surveillance de la couverture terrestre. Ce volet aura également pour objet de faciliter les contacts et l'échange d'informations, de sorte à créer des synergies et éviter les doubles emplois dans l'élaboration d'outils et de méthodologies sophistiqués et économiques de collecte, d'analyse et de diffusion de données. Les réseaux constitueront un instrument de choix. Une base de données sera établie et mise à jour continuellement sur les projets de recherche à l'échelle mondiale, complétée par un inventaire des meilleures pratiques. Ces deux outils serviront à la transmission des connaissances et des meilleures pratiques depuis les pays développés vers les pays en développement ainsi qu'entre les pays en développement eux-mêmes. Par ailleurs, il faudra définir des normes statistiques et des directives opérationnelles pour l'élaboration des outils de formation et pour les activités de soutien technique, y compris la méthodologie des statistiques d'échantillonnage, le cadre des enquêtes par échantillon (concepts et définitions notamment) et des techniques de collecte, de vérification, d'estimation et d'analyse des données.

15. Ces volets techniques seront coordonnés dans un cadre logique d'ensemble qui garantira que les liens entre la formation, l'assistance technique et les recherches seront bien pris en compte et que l'ordonnancement de ces activités sera satisfaisant. Un des grands objectifs du Plan mondial d'exécution est en effet de dégager un système global de suivi comprenant des indicateurs pour évaluer les résultats des différents plans régionaux d'exécution.

16. **Gouvernance.** Une bonne gouvernance aux niveaux mondial, régional et national est essentielle à l'exécution de la Stratégie mondiale. Une structure doit être établie à cet effet. Elle devra permettre d'instaurer des politiques d'exécution communes, d'apporter le soutien technique nécessaire en veillant à ce que les parties prenantes s'approprient les résultats, de coordonner efficacement les activités en tenant compte de la complexité des problèmes à traiter, de suivre les progrès accomplis dans l'exécution au regard des jalons convenus, et d'assurer une totale transparence eu égard à l'utilisation des ressources et aux résultats obtenus. La structure de gouvernance s'inspirera de celle conçue pour le Programme de comparaison internationale. Le cadre de gouvernance proposé précise les rôles et responsabilités des organes directeurs mondiaux, régionaux et nationaux et définit les liens entre les structures de gouvernance à tous les niveaux.

- *Niveau mondial.* Un Comité de pilotage de la Stratégie mondiale sera mis en place, dans lequel seront représentés les bureaux statistiques nationaux et les ministères de l'agriculture. Le groupe de travail des Amis du Président sera intégré au Comité de pilotage mondial, également composé de représentants des organismes régionaux de coordination et des principaux utilisateurs de données. Un bureau pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale, situé à la FAO, sera chargé de coordonner la mise en œuvre du Plan d'exécution mondial, de fixer des normes, d'assurer l'harmonisation entre les régions et la coordination avec les autres initiatives mondiales, de mener des activités de sensibilisation et d'apporter un soutien aux régions qui ne sont pas en mesure de prendre la tête de l'exécution. Il sera également chargé de veiller à la cohérence verticale vis-à-vis du Plan d'exécution de la Stratégie mondiale.
- *Niveau régional.* Le mécanisme de gouvernance régional vise à mettre en place un cadre institutionnel et des procédures de coordination pour l'exécution de la Stratégie mondiale. Il instaure des structures de gouvernance à tous les niveaux et définit les liens qu'elles entretiennent, notamment sur le plan hiérarchique. La structure de gouvernance régionale sera, entre autres attributions, chargée de mettre en œuvre le Plan d'exécution, d'affecter les ressources, de surveiller la mise en œuvre, et d'évaluer et décrire les progrès réalisés. Un Comité de pilotage régional, organe de décision responsable du Plan, sera créé dans chaque région où la Stratégie mondiale sera déployée. Un comité exécutif en constituera le bureau. Il tiendra des réunions régulières et agira au nom du Comité de pilotage régional. Un Secrétariat régional d'exécution sera également mis en place.
- *Niveau national.* Les pays ont besoin de statistiques agricoles de qualité pour prendre des décisions politiques pragmatiques et seront donc les premiers bénéficiaires de la Stratégie mondiale. Ils seront les principaux responsables de sa mise en œuvre, par le biais des institutions existantes. Les ministères de l'agriculture et bureaux de statistique prendront tous deux part au mécanisme de gouvernance.

17. La Stratégie mondiale sera mise en œuvre en plusieurs étapes, conformément aux recommandations formulées à la trente-sixième session de la Conférence de la FAO. La première étape porte sur la mise au point du cadre, l'évaluation par pays, l'élaboration de plans régionaux d'exécution et la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre. Les plans régionaux d'exécution pourront être déployés dès que les régions seront prêtes.

Stratégie pour la mise en œuvre des plans

18. Conformément aux recommandations de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, il a été convenu de tenir compte des différences entre les régions sur le plan du développement des activités de statistique et de s'assurer que les institutions régionales s'approprient pleinement l'initiative. Des plans d'exécution distincts sont donc élaborés aux niveaux mondial et régional.

19. Les plans régionaux d'exécution sont mis au point en étroite collaboration avec les régions: les commissions économiques des Nations Unies et banques de développement agissent

en qualité de coordinateurs, s'il y a lieu, et les autres organisations régionales et infrarégionales, de partenaires.

20. Le Plan d'exécution s'appuie sur les grands piliers de la Stratégie mondiale. Le premier pilier (production d'une série minimale de données essentielles) part du principe qu'il sera sans doute difficile d'obtenir chaque année toutes les données éventuellement nécessaires. Il s'agit donc de s'accorder au départ sur une série minimale de données essentielles. Les évaluations nationales s'attachent ensuite à évaluer la capacité de chaque pays à fournir ces informations, ce qui donne des indications sur les ressources, les formations, l'assistance technique et la méthodologie nécessaires. La Stratégie mondiale propose un éventail de méthodologies pour mettre au point le cadre directeur d'échantillonnage et le groupe intégré de données, lequel devra être adapté à la situation de chaque pays ou région.

21. L'évaluation nationale aidera la région ou le pays à décider de la méthodologie à utiliser et à déterminer ses besoins en matière de formation et d'assistance technique. Si la Stratégie mondiale souligne combien il est nécessaire d'intégrer l'agriculture dans le système statistique national (second pilier) et fournit des directives à cet effet, elle laisse les pays et régions déterminer comment y parvenir. L'évaluation nationale permettra également de regrouper les pays selon des critères bien définis et de fixer sur cette base des priorités, permettant une mise en œuvre progressive.

22. Certains pays ou groupes de pays ont déjà commencé à élaborer des systèmes statistiques globaux intégrant l'agriculture à la SNDS. Le déploiement de la Stratégie mondiale leur fournira les outils nécessaires pour mener à bien ce travail dans le cadre général de ladite Stratégie. Le Plan d'exécution s'appuiera également sur les activités déjà en cours au niveau national pour améliorer la qualité des données en introduisant des rubriques sur l'agriculture dans les prochains recensements et enquêtes (recensements démographiques, enquêtes dans les ménages, etc.). Des résultats significatifs pourront ici être obtenus rapidement.

23. Dans les autres pays, l'évaluation donnera des indications sur l'infrastructure statistique existante et aidera à déterminer comment mettre au point une infrastructure pérenne dans le cadre d'un système intégré de statistique agricole, et comment intégrer l'agriculture à la SNDS. Elle permettra également d'évaluer les besoins d'assistance technique et de formation.

24. Les activités de recherche porteront d'abord sur les domaines prioritaires, avec comme objectif d'élaborer des méthodes efficaces et sophistiquées au bénéfice des pays.

Stratégie de mobilisation des ressources

25. Depuis de nombreuses années, les donateurs comme les gouvernements se sont peu intéressés à la problématique des statistiques agricoles. Une nouvelle initiative de mobilisation des ressources apparaît aujourd'hui indispensable pour attirer l'attention des donateurs sur la situation actuelle et leur montrer les avantages qu'il y a à disposer d'informations statistiques de qualité pour élaborer des politiques de soutien au développement rural et agricole et en suivre l'application. Des financements substantiels vont être nécessaires pour améliorer la qualité des statistiques agricoles et bâtir en la matière un système solide et viable dans les pays en développement. Le budget nécessaire pour la première phase de cinq ans du Plan d'exécution pour l'Afrique est initialement estimé à 60 millions d'USD environ pour l'ensemble des pays africains (en moyenne 250 000 USD par an et par pays).

26. L'objectif de la stratégie de mobilisation des ressources est d'obtenir un soutien suffisant, notamment financier, pour les plans d'exécution mondial et régionaux. Un Fonds fiduciaire mondial pour les statistiques agricoles viendra soutenir le Plan mondial d'exécution. Ses enveloppes seront affectées aux biens publics mondiaux et aux régions dans lesquelles moins de ressources ont pu être rassemblées. L'effort de mobilisation de ressources sera coordonné avec la stratégie globale adoptée en la matière par la FAO, en particulier pour ce qui est du soutien aux

domaines d'action prioritaires (DAP), l'initiative relevant du DAP-RCIS (renforcement des capacités pour améliorer la qualité des informations et des statistiques en vue de prises de décisions à l'appui de la gestion durable de l'agriculture, des ressources naturelles, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté) et ayant adopté une démarche programmatique.

27. Dans la région de l'Afrique, le plan régional d'exécution sera financé par un Fonds fiduciaire régional géré par la Banque africaine de développement.

28. Afin de mobiliser un plus large soutien, possibilité sera offerte aux donateurs non seulement de contribuer à des fonds fiduciaires multidonateurs, mais aussi d'affecter des crédits à certaines composantes techniques spéciales du Plan d'exécution ou à des programmes nationaux bilatéraux.

29. Un des piliers de la stratégie de mobilisation des ressources est sa campagne de communication, dont l'objet est de faire la promotion des plans d'exécution mondial et régionaux et de montrer combien il est important qu'existent des systèmes nationaux fiables de statistique agricole. Des hauts fonctionnaires de la FAO, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont par ailleurs mené une série de visites de haut niveau chez les principaux organismes donateurs.

Progrès réalisés et mesures à prendre

30. D'importants progrès ont été accomplis dans l'élaboration de plans d'exécution internationaux et régionaux. Grâce aux mesures évoquées plus haut, le Plan mondial d'exécution et le Plan d'exécution pour l'Afrique (dans lequel la Banque africaine de développement et la CEA-ONU jouent un rôle central) sont en passe d'être achevés. Dans d'autres régions, à l'instar de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, le processus a été lancé.

31. Plusieurs efforts devront être engagés à l'avenir:

- Établir la version finale du Plan d'exécution de la Stratégie mondiale et mettre en place le mécanisme mondial de gouvernance (qui englobe un comité de pilotage, un bureau de coordination et un comité consultatif technique) pour piloter la mise en œuvre de la Stratégie mondiale;
- Collaborer avec les organismes régionaux qui peuvent jouer un rôle décisif dans l'élaboration de plans d'exécution dans les régions de l'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique, tout en assimilant les pratiques optimales et les enseignements tirés des progrès accomplis dans l'exécution du plan pour la région de l'Afrique;
- Faire avancer la stratégie de mobilisation des ressources instituant les fonds fiduciaires mondial et régional. Une réunion spéciale de donateurs est prévue en juillet 2011 à la FAO pour mobiliser des ressources à l'appui de l'exécution des plans. Un Fonds fiduciaire mondial et un Fonds fiduciaire régional pour l'Afrique sont également en cours de création.